

Accueil / Ressources Humaines / Publications officielles

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique , vous trouverez ci-dessous :

 le document précisant la somme des 10 rémunérations les plus élevées des agents de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

Conformément aux dispositions de l'article L. 132-6-1 du code général de la fonction publique, vous trouverez ci-dessous :

• le document précisant le nombre de femmes et d'hommes nommés dans les emplois supérieurs au sein de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

Conformément aux dispositions de la loi n°2023-623 du 19 juillet 2023 et des décrets n°2024-801 et n°2024-802 du 13 juillet 2024, vous trouverez ci-dessous :

L'index à l'égalité professionnelle au sein de la CACPB



Le montant total des 10 des rémunérations les plus élevées - Année 2024

Nominations équilibrées CA Coulommiers Pays de Brie -Année 2024

L'index à l'égalité professionnelle au sein de la CACPB - Année 2024

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

13 rue du Général de Gaulle 77120 COULOMMIERS 01 64 75 38 90

Nous contacter

Copyright 2025 Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie